



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Pacte rural 2008 La MRC de Memphrémagog annonce le soutien à 8 projets

Magog, le 2 décembre 2008 – La MRC de Memphrémagog est heureuse d'annoncer aujourd'hui le soutien financier à 8 projets déposés dans le cadre du Pacte rural. Les projets retenus représentent un soutien financier global de près de 160 450 \$ sur un budget annuel de 275 066 \$, dont 114 500 \$ a été accordée en avril dernier.

Les 8 projets financés sont les suivants :

Association pour la protection du lac Massawippi

Projet : Production du journal *Le Massawippi*

Aide accordée : 8 200 \$

Centre culturel et de loisirs de Stanstead

Projet : Création d'un nouveau centre culturel et de loisirs à Stanstead

Aide accordée : 20 000 \$

Chemin des Cantons (MRC de Memphrémagog)

Projet : Collaboration à la route signalétique patrimoniale

Aide accordée : 2 250 \$

Municipalités d'Eastman, de Bolton-Est, du Canton de Potton et de St-Etienne-de-Bolton

Projet : Mise en valeur de la vallée de la rivière Missisquoi

Aide accordée : 65 000\$

Municipalité de St-Etienne-de-Bolton

Projet : Mise en œuvre de la planification stratégique de la municipalité, entre autres par l'embauche d'un agent de développement

Aide accordée : 30 000\$

Productions Vieil indien d'Orford

Projet : Réalisation d'un film documentaire sur le Mont-Orford à travers ses dimensions historique, artistique et environnementale

Aide accordée : 15 000\$

Sentiers Massawippi

Projet : Réaménagement de la piste cyclable dans la municipalité d'Ogden

Aide accordée : 5 000\$

Table jeunesse socioéconomique Memphrémagog (Corporation de développement communautaire Memphrémagog)

Projet : Maintien de la coordination de la Table Jeunesse ainsi que le soutien au projet *Alternative à la suspension*

Aide accordée : 15 000\$

C'est avec intérêt qu'un comité d'évaluation a pris connaissance de cinq autres projets déposés, sans toutefois pouvoir en recommander le soutien. Un nombre record de projets déposés explique cette décision.

Rappelons que l'aide financière accordée dans le cadre du Pacte rural provient de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, qui vise à assurer le développement des communautés rurales en misant sur leur diversité et leurs particularités et à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois. Le comité d'évaluation favorise le financement des projets sur une période d'un an. Cependant, il est possible pour un promoteur de renouveler sa demande à chaque année.

La prochaine date de dépôt des projets est le 15 avril 2009. Des renseignements sont disponibles sur le site Web de la MRC au www.mrcmemphremagog.com, sous l'onglet PACTE RURAL.

- 30 -

Source :

Louise Champoux
Agente de projets
Tél. : 819-843-8273, poste 239

Pour information :

Madame Sophie Charbonneau
Agente de développement
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819-843-9292, poste 23